L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 20 AVRIL 1887

Concert.

Le Concert vocal et instrumental offert à Mlle Berthe Pemberton par un comité de dames, a lieu ce soir à la salle Grunewald. Programme et exécutants se recommandent d'eux-mêmes ; les succès passés de ceux-ci parlent pour eux.

Quant à la *lecture* de notre très distingué confrère, M. Charles Dudley Warner, après avoir été impatiemment attendue, elle demeurera, sans nul doute, l'un des meilleurs souvenirs de cette soirée. Nous l'avons dit, nous ignorons le sujet choisi par le spirituel écrivain, mais à coup sûr il nous réserve l'une de ses fines pages. Instrumentiste à sa façon, il joue supérieurement de la plume; il nous le prouvera une fois de plus tout à l'heure.

Nous avons essayé de rappeler les titres de la jeune bénéficiaire à la faveur du public ; néanmoins il est un détail que nous avons omis et qui a son importance.

Si Mlle Pemberton a maintes fois reculé devant l'idée de donner une soirée musicale en son nom ; si elle a souvent ajourné ce projet, formé par ceux qui apprécient sa valeur artistique, elle n'a jamais hésité, alors qu'on lui demandait de concourir à quelque fête de charité ; invariablement elle a accordé cette participation, spontanément, avec bonheur. Elle a aussi ce côté : l'artiste ; elle sait que le talent se fait plus sympathique encore, quand il se met à la disposition du pauvre. La satisfaction causée par le bien accompli est aussi un triomphe, et des plus doux.

A de tels appels non seulement Mlle Berthe Pemberton aime à répondre, mais encore nous avons vu fréquemment sa modestie prendre alors un rôle effacé ; fréquemment elle se rejetait d'elle-même au second plan, et se contentait de tenir le piano comme accompagnatrice.

Nous comprenons donc aisément qu'on ait tenu à lui donner la fête que voici venir, et nous serions fort surpris si celle-ci n'était pas complète.

La source d'aujourd'hui sera heureuse à la jeunesse ; heureuse aussi au professeur. Elle lui fera faire un nouveau pas dans cette carrière de l'enseignement qui, depuis deux ans environ, est devenue la sienne et où elle marche si rapidement.

—Nous avons reçu hier la visite d'adieu de M. C. P. Bertrand. Ce nom est déjà familier à nos lecteurs, au public de la Nouvelle-Orléans. Au cours de nos deux Expositions M. C. P. Bertrand était le représentant de MM. Kaffel frères, l'une des maisons les plus considérables de Paris ; elle compte au premier rang de celles qui popularisent, qui vulgarisent l'art industriel français. Le kiosque en étaient exposés les produits de cette maison : rubiaux, émaux, meubles de tous types, de toutes époques, céramique, bronzes, était l'œuvre de M. Bertrand et témoignait de son goût. Il y avait là toute une mise en scène experte et coquette ; nulle exhibition n'attirait plus les yeux que celle là. Et quand on s'y arrêtait, quand on demandait à M. C. P. Bertrand des détails sur les innombrables meubles qui s'y étalaient, il était toujours empressé à vous les donner, et dans sa façon de vous répondre on retrouvait invariablement tact et connaissances artistiques. Nous ne saurions trop féliciter MM. Kaffel du choix de pareil agent ; il emporte la haute et affectueuse considération de tous ceux qui l'ont connu à la Nouvelle Orléans. Nous sommes heureux d'être de ceux là.

M. C. P. Bertrand s'embarquera mercredi prochain, à New York, sur la *Gascogne*. Il nous quitte, nous sans un vif regret ; si bien qu'à travers ce regret, nous entrevoyons un désir de retour. Ce retour est appelé par le cercle d'amis qu'il s'est formé ici, si ou cela ses intérêts peuvent être servis, et si tant est que la maison Kaffel frères consente à se séparer d'un aussi précieux représentant.

BATAILLE DE PARIS.—La toile de Philippoteaux sera bientôt transportée sur un autre point des Etats-Unis ; nous engageons donc le public à se hâter de rendre visite à ce panorama. Les occasions de voir œuvre aussi grandiose sont rares à la Nouvelle-Orléans.

L'exhibition a lieu chaque jour, de huit heures et demie du matin à six heures du soir, et le spectacle est à la portée de tous. Prix 25 cents ; enfants, 15 cents.

BAL.—Le bal annuel de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle se donnera demain à l'Opéra. Prix de billet $1.

"L'étoile en herbe" est restée célèbre dans l'école des métaphores. C'était presque un "une plus ultra."

Il faut croire cependant que l'émulation ne s'est pas découragée.

Dans un journal parisien, rendant compte d'un concert, Pierre Véron a trouvé cette tournure qui lui a paru plus remarquable encore que l'ancienne.

— Mlle X..... donne plus qu'une promesse de talent. Elle a en elle "l'étoffe d'une étoile."

Ceci se passe à Londres :

On voleur, on train de forcer un coffre-fort, est très étonné, en relevant la tête, de trouver un gentleman qui le regarde faire tranquillement. Il essaie de se sauver, mais le gentleman l'arrête.

—Continuez, mon ami, lui dit-il, votre travail m'intéresse beaucoup.

—Pourquoi donc ? demande le voleur, étonné.

—Parce que j'ai perdu la clé de ce coffre-fort, et si vous pouvez l'ouvrir, vous serez très bien payé pour votre peine.

La scène se passe chez le percepteur d'un petit village.

—Excellence ! vient gémir un pauvre diable de contribuable en haillons, de grâce, arrêtez la saisie de mes meubles !

—M'apportez-vous un à compte au moins ?

—Hélas ! non.

—Vous voyez bien que vous y mettez de la mauvaise volonté !

—Ah ! signor, s'écrie le pauvre hère, Votre Excellence peut être sûre, au contraire, que je fais tout ce que je peux. Voilà plus de vingt fois que je vais m'enfumiguer sur la toute avec mon fusil, mais il ne passe personne !

—Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu Balandart ?

—Oh ! ma foi, oui ! Une éternité ! D'ailleurs, j'ai entièrement cessé de le fréquenter depuis qu'il a perdu sa place au ministère.

—Autrefois, cependant, vous étiez toujours fourré à sa table ou dans son bureau.

—C'est justement pour cela. Je crains de lui faire de la peine. Vous comprenez, je me dis que, si je continuais à le voir, cela pourrait lui rappeler le temps où il était heureux.

A l'exercice :

—Dites donc la, limée trousse, que vous ne ferez subséquemment deux jours de consigne pour causer dans les rangs avec votre voisin.

—Pardon, excuse, sergent ! C'est vous qui me l'avez ordonné !

—Parlier, vous avez un toupet de général !

—Ne m'avez-vous pas dit tout à l'heure : Conversez à droite ?

Un caporal, qui commandait un petit poste, s'absente pour aller chercher du tabac. A son retour, il ne trouve plus que le factionnaire :

—Comment, farceurs, vous n'êtes qu'un !

—Oui, mon caporal, nous ne sommes plus que moi.

—Ah ! c'est comme ça. Eh bien, tu iras trois jours à la salle de police pour t'apprendre à t'en aller quand on cinq.

Au bouillon : Un dîneur grossier, ne se trouvant pas servi assez promptement, interpelle la bonne de sa tavée :

—Il n'y a pas longtemps que vous avez quitté les dindons !

—Oh ! j'en songe encore Monsieur !

Madame sonne furieusement le valet de chambre.

—Antoine ! s'écrie t-elle, cette lettre a été déachetée !

—Madame...

—Je parie que c'est mon mari !.....

Avouez le ou je vous chasse !

—Ce n'est pas Monsieur... J'avoue à Madame que c'est moi....

—Madame, beaucoup plus doucement.

—Alors, c'est différent... Allez !

Une définition aussi brève que topique :

Danseuse maigre.—Pointes d'asperge.

Italie.

Le ministère italien est enfin constitué comme suit :

MM. Depretis, président du conseil, ministre des affaires étrangères ; Crispi, intérieur ; Zanardelli, justice ; le général Bertole Viale, guerre ; l'amiral Brin, marine ; Magliani, finances ; Saracco, travaux publics ; Grimaldi, agriculture ; Coppino, instruction publique.

La *Gazette officielle* publie des décrets par lesquels le roi accepte la démission du comte de Robilant, ministre des affaires étrangères ; de M. Ricotti, ministre de la guerre ; de M. Tajani, ministre de la justice, et de M. Genala, ministre des travaux publics.

Par d'autres décrets, M. Depretis est relevé de ses fonctions de ministre de l'intérieur et chargé du portefeuille des affaires étrangères ; M. Crispi est nommé à l'intérieur ; le lieutenant-général Bertole-Viale à la guerre ; M. Zanardelli à la justice et M. Saracco aux travaux publics.

Les autres ministres sont maintenus à la tête de leurs départements respectifs.

Les nouveaux ministres ont prêté serment entre les mains du roi.

Le Conseil des ministres a décidé de convoquer la Chambre pour le 18 avril. Il a d'abord ensuite l'ordre dès travaux à soumettre au Parlement.

M. Cecco-Ortu est nommé sous-secrétaire d'Etat à la justice. Les autre sous-secrétaires seront nommés avant la rentrée de la Chambre. D'après le *Fanfalla*, M. de Robilant a demandé à ne plus appartenir au personnel diplomatique et à être mis en disponibilité comme lieutenant-général.

L'*Opinione*, se réjouit de la formation du ministère. La première nécessité pour l'Italie était d'avoir un gouvernement. Or, le nouveau ministère, de quelque façon qu'on le juge, est certain de trouver à la Chambre un accueil généralement favorable, qui lui donnera le temps de s'assurer une majorité.

L'*Opinione* souhaite sincèrement au Cabinet une majorité plus compacte que nombreuse. Ce journal ne subordonne l'appui qu'il donnera au nouveau Cabinet qu'à ses actes, mais il demande un programme nettement établi. Sa tâche principale devrait être de coordonner les dépenses militaires et des travaux publics avec les conditions financières.

Le *Popolo romano* dit que la combinaison ministérielle préservera les intérêts vitaux de la Triple Alliance et les relations pacifiques avec les autres puissances.

Les ordres de M. Crispi sont tout juste le contre pied de celles là, et la présence de M. Depretis à la *Consulta* ne corrigera pas l'impression qu'a dû produire à Vienne et à Berlin l'entrée du député sicilien au ministère de l'intérieur. M. de Robilant n'en serra que plus regretté.

Les rapports de l'Italie entre ses deux alliés sont évidemment réglés par le nouveau traité ; mais entre les contractants l'harmonie ne sera plus aussi complète, la communion laissera peut être à désirer. Il y aura, en tout cas, moins de confiance et moins d'abandon, et partant moins de cordialité. Ce résultat devait fatalement se produire un jour ou l'autre. L'Italie, comme tous les peuples de race latine, s'est fourré un idéal de gouvernement, qui n'est pas celui des races germaniques ; elle est essentiellement la démocratique par ses origines, tandis que l'Allemagne, enchaînée aux traditions, traîne encore après elle tout un passé féodal. Tôt ou tard, cette divergence d'éducation et de tendances produira ses inévitables effets. La politique de nos voisins ne redeviendra pas française ; mais elle cessera d'être allemande et sera exclusivement italienne. Nous croyons ne pas nous tromper en pensant qu'à travers ses variations et même ses contradictions, c'est là le but auquel tend M. Crispi.

CHRONIQUE DE LA VILLE

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1887.—Indications. Pour la Louisiane : Beau temps, vents variables, température variables de l'est au sud, un peu plus chaud ; température stationnaire.

MARIAGES NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Potin Pomphile à Mlle Caroline Langer.
Chas P. Perseva à Mlle C. Hayes.
Anthony Campbell à Mlle Kate Meeb

Naissances.

Mme Carl T. Langlois, un garçon.
Mme Eugène J. Chauvière, un garçon.
Mme Marshall A. Reynolds, un garçon.

Décès.

Albert Jines, 32 ans, 121 rue Trouliers.
Andrew J. Barrett, 3 ans, fils des rues Philip et Dauphin.
Richard Upsdin, 68 ans, 211 rue St. Louis.
James T. Pendergrast, 52 ans, 150 rue Remparts Sud.
William S. Mitchell, 51 ans, 282 rue St. Andrew.
Lucie E. Williams, 6 mois, 247 rue Commune.
Mme Mary Goines, 29 ans, 149 rue Dauphine.
Elie Simons, 49 ans, 193 rue Howard.
Vita Barace, 1 an, 242 rue Royale.
Lizzie Barry, 10 mois, 59 rue Race.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auneur des aliénations :

Mlle H. A. Wood aux Pères de la Société de Marie, un terrain dans le Cinquième District, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Verret, Eliza et Alix, $600.

Charles Andrew Johnson à John E. Rodd, une portion de terre dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et l'avenue Washington, $4500.

Frank P. Stewart à Wm G. Coyle, un ilet de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Adams, Jackson et Homer, $40.

Anton Leiding à Nicholas Krentz, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Indépendance, Dauphine, Bourgogne et Pauline, $1900.

Mme Myrtilla Josephine Partridge à Philetus S. Colby Sr., quatre terrains dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Lyon et Bordeaux, $2300.

Philetus S. Colby Sr. à Sidney Partridge, quatre terrains dans le 6me district dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Lyon et Bordeaux, $2,350.

John Slattery à Raymond A. Bourk, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet, Canal, Anthony et Bernadotte, $100.

Cour civile de district. —

Juge Righton.

Mme M. H. Gersen contre Eugénia Pipes—Jugement en faveur de la demanderesse pour $1300.

J. P. Sarrazin, Fils & Cie., contre leurs créanciers—Refus d'une nouvelle audition de cause.

A. & H. Meyers contre Charles Briscotin—Jugement en faveur des demandeurs pour $113.

Juge Tissot.

Succession de James D. Brown. Les héritiers sont mis en possession.

Philon Jane Héloise contre John Nelts—Jugement par défaut contre le défendeur.

Fernandez contre la ville—Appel accordé au défendeur.

Juge Houston.

La grande loge de l'Etat de la Louisiane contre Charles Cavanac—L'injonction est prolongée.

A. A. Dagcoster contre le bureau des assesseurs—Réduction d'assessements.

M. Riley Riley contre la ville et le Northeastern R. R. Co.—Le jugement rendu par la cour inférieure en faveur des demandeurs est renversé.

Jane Alexander contre Marie Barthet et E. Nechart—Confirmation du jugement de la Cour inférieure.

C. A. Breen contre ses créanciers—Les comptes sont approuvés et homologués.

A. & H. Meyers contre veuve J. A. Grunewald—Jugement en faveur des demandeurs pour $117.

Juge Monroe.

A. H. Myers contre Louis Sass—Jugement en faveur du demandeur pour $171.

Juge Voorhies.

Ernest Baldwin contre Amelia F. Fortune—La pétition du demandeur est rejetée.

A. H. Meyers contre Mme J. Wilson—Pour le demandeur, $109 75.

Nouveaux procès.

Alexandre Morel contre Sterns F. et C. M. Co.—Pour $15,000 de dommages.

Charles Newmiller contre Jacob Lecker—Procès pour $260.

F. Hollander contre Joseph Miller—Procès pour un compte de $237.

Veuve Octave Reinault contre Charles Cavanac—Procès au sujet de taxes.

Juge Voorhies

Thomas F. Maher contre la Lonisville, New Orleans and Texas R. R. Company —La cour accorde $750 de dommages au demandeur.

Cour Criminelle de District.

—Section A.—

Les poursuites sont abandonnées contre Eliza Thompson, accusée de vol.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Junius Hall, accusé de léger vol.

Victor Joseph, léger vol, 1 an de pénitencier.

Cour du recorder Davey —

Frank Williams, voies de fait—Cour Criminelle, sous caution de $250.

La convention prohibitioniste.—Cette Convention s'est réunie, hier soir, à 7 1|2 heures, a Werlein Hall. Prohibition signifie interdiction de la vente des liqueurs alcooliques, la grande question à l'ordre du jour en ce moment aux Etats Unis et qui passionne l'opinion publique. Il existe naturellement deux camps. L'objet du meeting ci-dessus était d'affirmer pour chaque paroisse le droit de se prononcer sur l'opportunité d'autoriser ou d'interdire la vente des boissons spiritueuses dans ses limites, et d'émettre conséquemment ou d'interdire l'émission de licences ou patentes. Un discours sur "l'Abstention Totale" a été prononcé par le Rév. D. H. Mckay, de la Nouvelle-Orléans ; d'autres sur la "Prohibition" par le Rév. Dr. O. Black, de Meridian, Mississippi ; le Rev. M. C. Mason, et autres orateurs.

Sécheresse et détresse. — Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en disant que la sécheresse qui se prolonge, depuis tant de semaines, cause bien des inquiétudes, et provoque probablement bien des désastres, dans les campagnes, si elle continue quelques temps encore. Il serait bon de détourner un instant nos regards, fixés sans cesse sur nos paroisses rurales, pour les porter sur certains quartiers de notre ville, réduits à un véritable état de détresse, par suite du manque d'eau rarement on y a autant souffert de l'absence de pluie, à l'époque de l'année où nous sommes. Il est pas permis à tous le monde de profiter du service des Water-works ; le moindre abonnement coûte cher. Or, les citernes sont vides, surtout celles des résidences peu importantes, qui sont généralement de petites dimension. Nous connaissons d'honnêtes familles, dont les chefs sont des hommes utiles, recommandables et qui se meurent littéralement de soif.

Il y a bien des hydrants, mais ils sont et restent fermés par la compagnie des Waterworks qui en a la poussière exclusive par suite du privilège que lui a accordé la ville. Ce n'est pas la première fois que dans des circonstances exceptionnelles, comme celle ou nous nous trouvons, elle a ouvert ses hydrants. En prenant aujourd'hui cette mesure, elle rendrait un grand service aux habitants des quartiers éloignés du fleuve, quartiers généralement pauvres, et, par là même, spécialement intéressants. De nombreuses prières lui sont adressées à ce sujet. Est ce trop attendre de sa générosité que de croire qu'elle fera droit à ces requêtes !

Flagrant délit.—M. E. J. Dameron, caissier du bureau de fret des marchandises de la compagnie de chemin de de l'Illinois Central, ayant constaté depuis quelques jours que des sommes plus ou moins fortes étaient soustraites de son coffre-fort, il en donna part au public et le coffre-fort fut soumis à la fermeture et vint accomplir mutamment ces vols répétés.

L'officier Donnelly, agent de la compagnie, ayant du fait sa dissimula lundi soir, à 1 heures à la fermeture du bureau de terrière le coffre-fort et resta à son poste d'observation jusqu'à 11 h. 30. Au moment où la patience allait l'abandonner, il entendit un léger bruit à la porte, puis bientôt il vit entrer quelqu'un qui se dirigea vers le coffre fort et l'ouvrit ; c'est à ce moment qu'il sortit de sa cachette, s'arrêta, et la personne du voleur ainsi pris en flagrant délit, un des employés, James Moran.

Le total des sommes soustraites s'élève à $174.

Retrouvée dans la salle à manger du Corsair.—On a retrouvé ce matin à 10 heures 30 le corps de la malheureuse jeune fille Mlle Eveletta Barton qui a péri si misérablement mardi dernier au retour de l'excursion du Corsair. Elle a été retrouvée sous la table, dans la salle à manger du bateau. Le véritable nom de cette jeune fille était Mlle Eveletta Delury, M. Barton étant le mari en secondes noces de sa mère. Son père M. Delury périt noyé aussi il y a environ 10 ans.

Les inspecteurs locaux, O'Reilly et Youngblood commenceront aujourd'hui une enquête sur les causes qui ont amené le naufrage du Corsaire.

Tous les officiers seront appelés à témoigner ainsi que ceux qui étaient à bord au moment de l'accident.

Toujours le revolver.—Lundi soir, entre 10 et 11 heures, une rixe a eu lieu sur la Promenade Carondelet, entre Dorgenois et Broad, entre les nommés George Klein et Richard Dowling, âgés le premier de 30, le second de 31 ans.

Le dernier a tiré sou revolver et a atteint son adversaire à la hanche droite, lui infligeant une blessure très dangereuse.

On suppose que la discussion aura pris naissance au sujet d'affaires de famille.

Disparition.—M. W. Lindsay Chandler, l'auteur du tableau qui était ces temps derniers exposé au Sazerac et qui représentait le passage du Webb au milieu de la flotte fédérale, dans le port de la Nouvelle-Orléans, a disparu de chez lui, rue Constance, No. 650, depuis quelque temps déjà. Sa vie était très régulière et il ainsi beaucoup au talent de famille. On craint qu'il ait été assassiné.

Saisis et saufs—On a retrouvé l'un des deux bateaux qui avaient été loués, dimanche, au West End par quatre personnes dont on ignorait le nom. Ces personnes ont été recueillies fort tard dans la soirée de dimanche par un yacht. Ils ont été ramenés au rivage mais ne se sont pas rendus chez celui qui leur avait loué les embarcations, ce qui explique comment jusqu'ici on les avait cru noyés. Ce sont MM. E A. Gilbert, E. Bohner, H. Lang et D. Corcey.

Réparations.—La New Orleans R. R. Co. va consacrer une somme de $15,000 à $20,000 aux réparations de toutes sortes que nécessitent ses voies ferrées et son matériel. Les wagons vont être remplacés un à un par des wagons neufs ; les hangars vont être réparés et les rails complètement changés.

Blessés.—Hier soir, entre 3 et 4 heures, un nommé Jno. Smith, en état d'ivresse, qui passait rue Urquhart, entre Champs-Elysées et Français, a brisé une vitre d'un coup de poing et s'est coupé au poignet.

—On a transporté hier à l'hôpital un nommé James Church, âgé de 25 ans et natif de Mobile, qui était arrivé par le train de 7 h. 20 hier soir, venant de Birmingham et il avait eu le pied gauche pris sous un train.

Rectification.— C'est par erreur que les journaux d'hier matin nous annoncent qu'un nommé *Alfred Jourdain* avait comparu devant la cour criminelle, section B, sous l'accusation de léger vol. L'individu arrêté, dont nous ignorons le vrai nom, est un employé de bateau, tandis que le véritable Alfred Jourdain est un homme très respectable, propriétaire, actuellement, du salon de barbe No 14 rue Royale et très honorablement connu à la Pointe Coupée, Fausse Rivière, où il a longtemps résidé.

Paragraphes.—Le coroner Stanhope Jones a commencé hier son enquête au sujet de la mort de M. John F. Fernandez.

—Lundi soir à 7 h. 15, au cours d'une mêlée entre nègres et négresses, au coin des rues Rochelle et Orange, un nommé Arthur Jackson avait exhibé un couteau dont on l'a empêché de faire usage.

—Une petite fille de 2 ans, Viola Mandel, dont les parents habitent West End, a renversé sur elle en jouant une glacière qui l'a légèrement contusionnée.

—Le corps de Matt. Vanderwalt, l'enfant qui, au compagnie de trois de ses camarades, s'est noyé sous un bateau à charbon le 2 de ce mois, a été retrouvé lundi à l'embouchure du canal Harvey.

Conseil Municipal.—Le Conseil s'assemble à l'heure ordinaire sous la présidence de M. Kilpatrick. Vingt-deux membres répondent à l'appel.

Le secrétaire donne lecture du message du Maire contenant :

Le rapport du trésorier pour la semaine finissant le 16 avril 1887.

Le rapport du commissaire Marley présentant les recettes et dépenses du département de la police et des édifices publics pour le mois de mars 1887.

DÉPENSES.

Bureau du commissaire	$341 50
Prison de police	1 707 92
Maison de refuge des garçons	382 03
Prison de paroisse	1 052 86
Fonctionnement du système des alarmes d'incendies	1 277 03
Coût du transfert des blessés et morts	214 25
Pourritures publiques	70 75
Marchés publics	1 044 35
Commissionnaires des cours	300 00
Réparations aux édifices publics	457 52
Traitement des officiers subalternes	175 72
Gardiens de nuit et jour	189 00
Jardins publics	126 10
Cimetières de la ville	12 45
Total	$7 747 28

RECETTES.

Cimetières de la ville	$105 50
Fourrières publiques	67 00
Total	172 50

Une communication de J. Ward Gurley, Jr., qui a été nommé percepteur des taxes arriérées et qui demande que toutes les réclamations ou questions relatives aux taxes dues de 1880 à 1885, ces deux années inclues, lui soient adressées directement.

Une pétition de A. Block et A. Spraul, qui déclarent que le 16 février et les 3 et 10 mars ils ont été condamnés à $75 d'amende chacun par l'hon. juge Davey, recorder de la 1ère cour de district, pour avoir contrevenu à l'ordonnance No. 4708, fixant la limite des marchés publics.

Ils disent être incapables de payer leurs amendes et demandent à la ville d'en acquitter le montant.

Une pétition de John Prieger, qui demande le remboursement des taxes indûment payées par lui pour les années 1882 et 1883. Il demande en outre à payer, sans amende ni pénalité, les taxes des dites années dues sur sa propriété.

Une pétition de James G. Clark pour réduction du montant de $25,000 à $21,000 sur son capital et son stock.

Une pétition de Henry Eberhardt, qui se déclare prêt à payer, sans intérêt, les taxes arriérés dues par lui pour les années 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886.

Une pétition de Mme Lena R. Ross, qui demande une réduction de son assessement de $2,000 à $2,500.

Une communication du président et secrétaire du bureau des directeurs de la Colored State Fair Association of Louisiana, informant le Conseil de la prochaine Exposition qui doit être tenue à la Nouvelle-Orléans pendant six jours, à courir du 7 novembre.

Ils demandent que le Conseil donne son approbation à cette entreprise.

Le Maire propose par nos concitoyens de vouloir, dans un but patriotique développer leur esprit moral, et intellectuel, je sanctionne avec plaisir le projet qu'ils ont formé en vue de montrer publiquement les progrès faits par eux dans les différentes branches commerciales et industrielles dans ce pays libre, qui favorise tant à l'émulation.

Dans ce but, je recommande au Conseil de donner son approbation à l'entreprise du Bureau des Directeurs de la State Colored Fair Association, et je sollicite, en son nom, l'aide de tous les citoyens de l'Etat pouvant aider à l'accomplissement et à la réussite de ce projet.

Respectueusement,
J. V. GUILLOTE,
Maire.

Sur la motion de M. Moon, le véto apposé par le Maire à l'article 1 de l'ordonnance 2,177 a été soutenu.

Le rapport du comité de police et des édifices publics, qui considère favorablement l'ordonnance ayant pour objet la vente du parc McDonogh, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, St. Charles, Pleasant et Toledano. Le terrain affecté à cette création est celui sur lequel sont établies les écuries de la New Orléans City Railroad Company tenant ses chevaux avant l'extension du parcours de la ligne.

Ce terrain a été donné à la ville par les citoyens qui en étaient propriétaires, dans le but de le voir transformer en un parc, comme cela est du reste spécifié dans la communication adressée par eux au Conseil.

Le rapport du comité des rues et dépenses qui se montre favorable à l'ordonnance relative à la vente des franchises du chemin de fer des rues Canal et Claiborne et embranchements, pour la somme de $55,000 offerte à la dernière séance par le président de la compagnie, E. J. Hart.

Plusieurs pétitions de citoyens qui se plaignent de l'ordonnance qui exige des conducteurs de voitures qu'ils prennent le côté droit pour remonter l'Avenue St. Charles et le côté gauche pour la redescendre. Ils en demandent l'annulation, la moins sévère qui conserve l'Avenue St-Charles au-dessus de l'Avenue Louisiana.

La Firemen's Charitable Association demande l'autorisation de construire plusieurs stations de pompes dans le courant de l'année.

John Machado demande que l'hypothèque placée sur sa propriété soit annulée. M. Machado ayant répondu d'une caution de $500 demandée à Peter Denis, ce dernier ne se présenta pas à la cour et la caution fut confisquée.

Sur la motion de M. Patorno, le secrétaire donne lecture ou la communication du commissaire Fitzpatrick, dans laquelle il déclare que M. Robert Connolly, entrepreneur des travaux d'enlèvement du canal Toulouse, est en défaut.

Il avait été tout d'abord décidé que les services de M Connolly sur le fonds Lemarié-Sherman, dont un jugement de la cour empêcha la ville de bénéficier. M. Connolly dut alors suspendre les travaux jusqu'à ce que des mesures eussent été prises pour le rétribuer de ses travaux,

M. Moon prend la défense de M. Connolly.

M. Patorno au contraire propose au Conseil de déclarer M. Connolly en défaut, mais la question est référée au comité d'Ordre Public.

L'ordonnance accordant à M. Connelly $5175 à R. J. Connolly pour achever les travaux entrepris par lui au canal de la rue Tonlouse, de Claiborne à Galvez, est ensuite lue.

Elle rencontre dès l'abord une vive opposition de M. Patorno et, après discussion, est définitivement adoptée.

Lecture de l'ordonnance ayant pour objet de porter le délai des franchisés de chemin de fer de Canal et Claiborne, à 25 ans.

M. Lord propose le rejet de l'ordonnance.

M. McManus se montre en faveur de l'ordonnance considérant comme suffisante la somme de $55,000, offerte pour l'achat des franchises.

M. Brennan ne trouve point cette somme suffisante.

M. Devron considère cette somme comme insuffisante mais s'oppose à l'adoption de l'ordonnance telle qu'elle est rédigée présentement.

Sur la motion du Col. Lord, l'ordonnance est renvoyée indéfiniment.

L'ordonnance allouant $1500 à la Compagnie des eaux de l'Exposition a été adoptée.

—Présidence de M. Mounsell—

L'ordonnance approuvant l'offre Wharton Collins, relativement au Chemin de fer des rues Canal et Claiborne a été renvoyée indéfiniment.

Adoption de l'ordonnance autorisant le contrôleur à faire une demande d'offres pour la réparation de l'Avenue Washington.

L'ordonnance de M. Kilpatrick relative à la réparation de l'Avenue Washington, de Magasine aux Cimetières au prix de $30,000 et de la rue du Canal pour une somme de $15,000. Soulève une longue discussion et est enfin adoptée.

L'ordonnance de M. Moon, ayant pour objet d'attribuer les revenus des taxes, sur les poteaux télégraphiques et téléphoniques, à combler les déficits imprévus en budget, est renvoyée indéfiniment.

Adoption de l'ordonnance attribuant, à l'avocat de district les contestations en sommes perçues par la cour criminelle de district.

Lecture d'une ordonnance autorisant le maire à contracter un emprunt pour payer les employés de la ville. Référée.

Adoption d'une ordonnance de M. Kilpatrick ayant pour but de faire demander au Contrôleur des offres pour les réparations de la rue Washington.

Adoption d'une ordonnance de M. Bligner dont le but est de demander à l'avocat de la ville de prendre les mesures nécessaires pour nommer pour le 7 mai un receveur pour le chemin de fer du Canal et Claiborne.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Rochefort.

Paris, 19 avril, M. Rochefort publie un article très violent dans le journal Intransigeant, dirigé contre le Pape, qui, dit-il, a sacrifié la France à l'Allemagne dans la question des missions chrétiennes, et aide actuellement l'Allemagne à germaniser l'Alsace-Lorraine.

Le journal l'Univers.

Paris, 19 avril—Le journal l'Univers écrit qu'il publiera le texte de la lettre du Pape à l'Archevêque de Cologne, enjoignant aux membres du parti du Centre prussien d'appuyer le bill ecclésiastique tel qu'il a été adopté à la Chambre Haute de la Diete prussienne. La même feuille affirme que Mgr Rotelli sera nommé Nonce papal à Paris.

Le journal le Temps.

Paris, 19 avril—Le journal le Temps écrit que le prince de la couronne d'Allemagne est atteint d'un cancer à la langue.

La même feuille ajoute que le Pape a autorisé le cardinal Taschereau à absoudre les Knights of Labor des pénalités qu'ils ont encourues, comme membres de l'Ordre, à condition qu'ils promettent d'obéir, à l'avenir, aux décisions du Saint-Siège.

Le Père Hyacinthe

Paris, 19 avril—Le Père Hyacinthe est gravement malade.

Route française.

Paris, 17 avril—Le trois pour cent est coté à 81 francs 17 1|2 centimes.

Les restes du vicaire-général Quinn

Paris 19 avril—Les restes du vicaire-général Quinn ont été transportés au Havre, en route pour New York.

Le comte de l'hôtel de St. Petersbourg, on demeurait le Père Quinn, a dit que la mort de celui ci a été subite.

Nouvelles de l'Afghanistan—Situation en Bulgarie—Les Anglais.

Londres, 19 avril. Une dépêche officielle a été reçue à la Chambre, annonçant que les troupes de l'Emir, qui ont été victorieuses dans le récent combat avec les Ghilzais, ont pénétré dans l'intérieur du pays de ces derniers et ont été ensuite entourés par l'ennemi. Le combat continuait quand la dépêche a été expédiée et le résultat était encore incertain.

L'Emir a renforcé les garnisons de Caboul et de Herat avec 17,000 hommes et trois batteries.

Les Anglais massent des hommes et du matériel de guerre à Peshawara et à Quetta.

Rosa Pacha, commissaire spécial en Bulgarie, déclare à la Porte dans son rapport, que la suite d'enquêtes faites en Bulgarie, il est arrivé à la conviction que la forme actuelle du gouvernement est approuvée par une majorité écrasante de la population.

Il conseille la reconnaissance formelle de la Régence, en attendant un règlement de la question bulgare par les Puissances, et déclare que la nation répudie les Zankoffites.

Les négociations relatives à la délimitation de frontière entre la Bulgarie et la Servie, sont arrivées à une conclusion, quant à la Vallée du Timok.

La rivière Timok est acceptée à l'extérieur, comme ligne de frontière au nord, et la Bulgarie cède Bregova à la Servie.

La délimitation de toute la frontière sur la base du recensement ira opérations initiatives est maintenant terminée.

Une dépêche de St Pétersbourg rapporte que le Czar est très irrité de l'acte de la Roumanie, qui a livré au gouvernement bulgare les réfugiés bulgares sympathisant avec la Russie.

Les autorités Autrichiennes avaient reçu le conseil, et à plusieurs reprises, paraît-il, de garder les réfugiés, jusqu'à ce qu'on put les envoyer sur la frontière.

Une communication sera officielle annoncera que des lettres secrètes du Czar au gouvernement Persan, sont tombées au pouvoir de l'Emir de Caboul.

Ces lettres, allèguent-on, ont trait aux opérations projetées par la Russie contre l'Afghanistan ; la Perse est requise de faciliter le passage des troupes russes à travers le territoire persan, afin que celles ci puissent envahir Herat.

Le Hunderath

Berne, 19 avril—Le Conseil d'Etat a décidé de réorganiser le Bunderath.

Exclusion à Soña.

Soña, 19 avril—Un navire de guerre russe qui s'exerçait hier au tir du canon à la hauteur de Varna, a causé une grande excitation parmi la population de la ville.

Les autorités bulgares ont protesté contre la répétition d'un tel exercice.

L'Irish Crime Bill—L'anniversaire de la mort de Lord Beaconsfield.

Londres, 19 avril — Trois libéraux unionistes ont voté hier soir, à la Chambre des Communes, contre la seconde lecture de l'amendement du Irish Crime Act bill.

Six Conservateurs, six Gladstoniens, dix Libéraux-unionistes et trois Nationalistes irlandais étaient absents. Le jour anniversaire de la mort de lord Beaconsfield a été généralement observé par les Conservateurs.

La statue de lord Beaconsfield a été dévoilée.

Mort du comte de Langford .

Londres, 19 avril—Le comte de Langford est mort. Il était âgé de 68 ans.

La Chambre des Communes.

Londres, 19 avril — A la Chambre des Communes, M. Caldwell, unioniste libéral, donne avis qu'il demandera la nomination d'un comité choisi pour faire une enquête sur les accusations portées par le journal London Times contre M. Parnell et autres chefs irlandais, relativement aux crimes en Irlande.

Sir Henry Hussey Isinian et MM. Talbot et Winterbotham, membres unionistes, ont voté avec la minorité sur les amendements Samuelson.

Mis en liberté.

Soña, 19 avril—MM. Karaveloff et Nikoforoff, chefs de la conspiration qui a eu pour résultat la déposition et le départ du prince Alexandre, viennent d'être mis en liberté. Ils avaient été condamnés à la prison quand la Régence actuelle assuma le pouvoir.

Le Vatican.

Rome, 19 avril.—Le Vatican a été informé par le parti du Centre à la Chambre de la Diète prussienne, qu'il accèdera au désir du Pape et votera pour le bill ecclésiastique tel qu'il a été adopté à la Chambre Haute. Mais les membres du dit parti désavouent toute responsabilité pour l'abandon des amendements qu'ils voulaient suggérer au bill à la Chambre Basse.

Parwana Khan battu par les rebelles.

Bombay, 19 avril—Parwana Khan, commandant afghan, qui a été envoyé par l'Emir avec une force de 5000 hommes pour venger le récent massacre de Gholam Haider Khan, gouverneur de Maruf, par les Ghilzais, a été battu par les rebelles au sud de Ghuzni.

Parwana Khan avait été chargé de reprimer la rébellion de Shilzais.

Le Khan dé Dhir s'